

Réf: Dossier 345182

Avis de constitution

SOCIETE « KANTE-SANG HOLDING »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME, Lot 113, Ilot

31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANTE-SANG HOLDING »

Objet : - immobilier
-ventes et location de véhicules
-import-export et divers. .Et pour la réalisation
de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME, Lot 113, Ilot
31

Dirigeant(s) Mme SANGARE NANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10015 du 02/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59669/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

